



ALLER À L'ÉCOLE DANS
UN MILIEU DE PAIX
C'EST MON DROIT.

TU NE LE TOUCHES PAS !



ENGAGEMENT DE ACRA

“Dans le cadre de la Convention Internationale des Droits de l’Enfant ratifiée par le gouvernement du Tchad le 28 juillet 1990, ACRA en collaboration avec le Ministère de l’Education Nationale et de la Promotion Civique, les autorités locales, la FENAPET, les partenaires de la société civile de l’Education, les ONG, l’UNICEF, Misereor, l’Agence Italienne pour la Coopération au Développement, l’UE, l’UNHCR, lance la *douzième campagne nationale* en faveur du *droit à l’éducation et de la promotion de la paix*”.

L'ÉCOLE : UN LIEU DE COHABITATION PACIFIQUE OU TRIOMPHE LE VIVRE ENSEMBLE

« Le droit à l’éducation et à la formation est reconnu à tous sans distinction d’âge, de sexe, d’origine régionale, sociale, ethnique ou confessionnelle. L’Education est une priorité nationale absolue. »

Article 4 Loi 16/PR/2006 de la République du Tchad.

L’éducation est un droit humain qui doit être accessible à toutes les personnes, sans aucune discrimination. Aller à l’école, apprendre à lire et écrire ne devrait jamais être un privilège, c’est un droit dont tous les enfants doivent bénéficier : **filles et garçons ont le droit d’accéder à un enseignement de qualité et ainsi bénéficier des mêmes opportunités de se construire un avenir.** Au-delà de l’accessibilité, le droit à l’éducation suppose aussi que les objectifs de l’apprentissage soient atteints. Cela signifie que tous les enfants ont le droit de bénéficier d’une éducation complète, de bonne qualité et adaptée à leurs besoins.

Au même temps **la paix est une condition essentielle pour garantir une éducation de qualité et l’école est le lieu le plus adapté à promouvoir une culture de la paix et du « vivre ensemble ».** L’éducation est un des meilleurs moyens d’aider les filles et les garçons à construire un avenir de paix et de prospérité, basée sur le dialogue entre les différences convergées au milieu scolaire : culturelles, sociales, confessionnelles, éthiques. L’école a aussi le rôle de faire de cette diversité un trait d’union d’esprit et une richesse commune pour les élèves et tous les acteurs de l’éducation en réduisant les conflits et renforçant la cohésion sociale.



OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA CAMPAGNE 2022:

- Contribuer à une prise de conscience collective au droit à la scolarisation dans un environnement de paix et de vivre ensemble

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES 2022 :

- Promouvoir la scolarisation des filles et des enfants dans un milieu d'apprentissage pacifique et qui considère la diversité une valeur ;
- Renforcer le rôle de jeunes en tant que porteurs d'une culture de paix à l'école et dans les communautés ;
- Encourager la culture de la tolérance et la diversité à l'école.



LE DROIT À LA SCOLARISATION AU TCHAD

Bien que le Tchad a ratifié la **Convention relative aux droits de l'Enfant** et la **Charte Africaine sur les droits et le bien-être de l'Enfant**, leur application s'est avérée être très difficile. Il y a beaucoup de problèmes auxquels les enfants doivent faire face tel le manque d'éducation, le fiable d'accès aux soins de santé, la pauvreté, le travail des enfants, etc. En effet, bien que le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire soit augmenté jusqu'à 89% en 2019, le taux d'alphabétisation des personnes à partir de 15 ans est inférieur à 50%. En plus, bien que l'éducation au Tchad soit obligatoire, seulement 41% des enfants, en particulier les garçons, terminent l'école primaire.



Pour cette 12^{ème} édition de la campagne à la scolarisation, ACRA en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique (MENPC) et ses partenaires met l'accent sur la nécessité de scolariser les filles et les garçons dans un milieu scolaire de paix qui puisse accompagner les futures générations au respect des différences et à la promotion de la cohabitation pacifique.



PROJETS A(CRA AU TCHAD 2022

« Le défi de la crise oubliée au Tchad : les organisations de la société civile luttent contre les violences de genre », cofinancé par l'Union Européenne ;

« Éducation, protection de l'enfance et suivi de Personnes ayant des Besoins Spécifiques (PBS) en faveur des réfugiés centrafricains et population hôtes vivant dans le sud du Tchad », financé par UNHCR ;

« Intégration entre réfugiés et tchadiens et accès à l'éducation », cofinancé par MISEREOR ;

« Gestion de l'hygiène menstruelle pour une éducation inclusive », financé par UNICEF/ECW ;

« Améliorer l'accès à un enseignement secondaire de qualité et renforcer la pérennité des communautés réfugiées et autochtones dans le sud du Tchad », financé par Fund for Refugee Initiatives (FRI) ;

« Jeunesse en action pour l'avenir du Tchad », financé par l'Union Européenne ;

« La société civile en action pour assurer le respect du droit foncier au Tchad », cofinancé par l'Union Européenne ;

« Centres de santé, écoles et productrices agro-alimentaires en action pour améliorer la résilience des populations vulnérables de N'Djamena », financé par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) ;

« Programme de développement inclusif des zones d'accueil dans l'Est du Tchad (DIZA-EST) », financé par l'Union Européenne et AFD ;

« Les OSC en action pour dire non aux violences faites aux enfants », cofinancé par l'Union Européenne ;

« Nourrir la Ville : Programme intégrée pour une alimentation suffisante et de qualité des populations autochtones et réfugiés du 1 Arrondissement de la Ville de N'Djamena », financé par l'Agence Italienne de Coopération au Développement (AICS).



ACRA est une ONG, laïque et indépendante, fondée en 1968 et reconnue par le Ministère Italien des Affaires Étrangères et l'Union Européenne. ACRA identifie son secteur d'intervention dans les activités de développement soutenable dans les zones rurales. Dans ce contexte, les domaines d'intervention d'ACRA sont: **l'éducation** et la **protection de l'enfant**, la **souveraineté alimentaire**, l'accès à l'**eau potable**, la gestion des **ressources naturelles**, l'**initiative économique** et l'émancipation. Un accent particulier est mis sur l'**égalité de sexes** et la **protection** des personnes vulnérables.

Quartier Moursal, Avenue Kondol Rue 5088
Face de l'église de la famille victorieuse
BP1099, N'Djamena, Tchad
acratchad@acra.it

www.acra.it

 @ACRATCHAD

Partenaires Institutionnels



Ministère de l'Éducation
Nationale et de
la promotion civique



Mairie de N'Djamena

Partenaires Internationaux



**EDUCATION
CANNOT
WAIT**



unicef 
pour chaque enfant

MISEREOR
• IHR HILFSWERK



Orabank
Tchad

Partenaires Nationaux



Forum des éducatrices tchadiennes
(FAWE TCHAD)

